



Habits de Première Communion

Bryson, Graham & CIE.

HABITS DE—

Première Communion.

BRYSON GRAHAM & CIE ont un magnifique étalage d'HABILLEMENTS DE PREMIERE COMMUNION pour GARÇONS...

Rappelez-vous que nous vendons ces habillements à nos pratiques au même prix que les autres marchands les achètent pour les revendre.

Bryson, Graham & CIE.

Le plus gros marchand de habits d'Hommes et de garçons, Chapeaux, Chaussures, etc.

144 - 143 - 148 - 150 - 152 et 154

RUE SPARKS. Département d'épicerie: 33 & 35 RUE O'CONNOR; OTTAWA.

Chemin de fer OTTAWA et GATINEAU VALLEY

A partir du 1er mai, les trains arrivent à Paris-Beauvais à 7 20 p.m. Les trains partent de Paris-Beauvais à 7 30 p.m. arrivant à Ottawa à 9 a.m. à l'arrêt Union du Pacifique Canadian, Ottawa.

J. T. PRINCE 50 Central Chambers, Ottawa

Hauts Nouveautés

Département des Dames

Assortiment complet Nouveautés du Printemps. DÉPARTEMENT des MESSIEURS.

TWEEDS, SERGES, ETOFFES à PAROISSÉS et PRINTES. VENANT DES MEILLEURES MANUFACTURES

ANGLAISES, FRANÇAISES, ALLEMANDES ET AMÉRICAINES.

Un tailleur est employé à l'établissement. Coupe garantie.

CHAPEAUX!

CHAPEAUX!

Venant d'être reçus.

Un stock considérable de Chapeaux pour Messieurs et Jeunes Gens dans les derniers goûts. Une spécialité dans les Chapeaux pour les enfants qui feront leur première Communion, depuis 50 cts. et en montant.

Une visite est sollicitée

AU MAGASIN POPULAIRE DE P. E. CARON & Frères Nos 114 et 116 rue Principale HULL.

Aux abonnés du "SPECTATEUR."

Appelé, depuis quelques jours, à prendre la direction politique du journal LE SPECTATEUR, je me fais un devoir et un plaisir d'annoncer aux nombreux amis et lecteurs de cette feuille populaire, que rien ne sera négligé, de mon côté, pour rendre cette dernière de plus en plus intéressante, instructive et recreative, sous tous les rapports.

La partie politique répondra, j'aimerais à le croire, aux espérances de tous les amis de la bonne cause et saura justifier la sympathie et l'intérêt, dont le bercail de la nouvelle rédaction a été entouré, par nos illustres chefs, qui ont conduit si glorieusement leur parti à la victoire.

Nous sommes, aussi, parfaitement touchés du bienveillant accueil que notre distingué collègue a bien voulu nous faire et nous nous efforçons toujours de nous montrer dignes de sa confiance sollicitée.

Une attention spéciale sera donnée aux affaires locales et du comté. De plus, nos colonnes resteront ouvertes à tous les gens de bonne volonté, qui, les faveurs de la bataille dissipée, sauront, animés d'un patriotisme éclairé, oublier une fois pour toutes, leurs petits intérêts de clocher, pour ne travailler qu'à la gloire, à l'agrandeur et à la prospérité de la patrie commune.

Quant aux matières littéraires données en lecture à nos abonnés, elles seront scrupuleusement choisies; toute œuvre douteuse sera impitoyablement écartée de nos bureaux.

CHARLES PRYOR, Directeur de la rédaction.

Le Conseil Législatif.

Parmi les plus importantes séances de la chambre provinciale de Québec à l'heure, durant la session actuelle, nos lecteurs doivent encore se souvenir des débats parlementaires, qui se sont engagés sur la motion Morris, reconnaissant l'urgence et comme étant d'utilité publique, l'abolition du conseil législatif et le vote d'un certain crédit, destiné à indemniser les membres de cette chambre haute, dont l'utilité des services aurait cessé d'exister. La province, déclarant qu'elle pouvait maintenant se passer des lumières de ces honorables, était appelée d'après la motion Morris, sous prétexte de faire des économies, à indemniser, en même temps qu'à abolir le conseil législatif, les membres de ce dernier, créés d'utilité publique et classés au nombre des sinécures, qui, sous le gouvernement Mercier, n'avaient servi qu'à paralyser le bon fonctionnement de la chose publique.

Quoique cette hardie motion fut présentée par un membre de la majorité ministérielle et, malgré ce qu'elle pouvait avoir de bon en elle-même, à peine développée par son auteur elle recevait son coup de grâce, la chambre lui faisant un enterrement de première classe.

Les raisons qui ont milité en faveur du rejet de cette motion et pour lesquelles le projet s'est battu contre le mauvais vouloir de la législature, sont faciles à comprendre. La motion divisée, martelée, n'était pas assez radicale et la question d'indemnités ne répondant pas du tout au sentiment général des électeurs de la province, devait la faire infailliblement sombrer, ce qui est, d'ailleurs, arrivé; au-sin des députés, qui ont voté contre ce projet ont agi sagement en cette circonstance, comme nous allons le démontrer.

Premièrement, l'abolition du conseil législatif, n'est ni une question brûlante d'actualité, ni un sujet nouveau, capable de passionner aujourd'hui l'électorat, car, depuis bien des années déjà, les libéraux réclamaient, eux-mêmes, l'abolition de cette chambre haute, l'ayant mise en tête de leur programme politique, comme un acte fondamental de foi, faisant partie de leur credo électoral. Arrivés, cependant, au pouvoir, ces messieurs ont-ils tenu cette parole solennellement engagée devant le peuple, sur les hustings? Tout le monde sait que non; au contraire, M. Mercier, devenu premier ministre, s'est servi de cette institution pour la peuple de ses créatures, décidées d'avance à sanctionner toutes les turpitudes d'un régime néfaste, que, dans un moment d'affolement, le peuple s'était laissé imposer. Les conseillers légis-

latifs, sous l'administration libérale, remplissaient les fonctions de thuriféraires, se contentant de pontifier à toute minute et à propos de rien, l'homme providentiel, qui devait nous ramener au temps de l'âge d'or et nous donner la fameuse poule au pot, tous les dimanches, à l'instar de la promesse légendaire du vieux roi Henri IV, à son bon peuple de Paris.

Or, M. de Boucherville, ayant été appelé à sauver la province, de la ruine et de la banqueroute, s'est présenté devant l'électorat, comme un premier ministre choisisseur-né au conseil législatif. Qu'a dit le peuple? Quelles protestations a-t-il fait entendre? A-t-il blâmé le lieutenant-gouverneur Angers, d'avoir été chercher son chef de cabinet, au milieu des membres du conseil législatif? Non, n'est-ce pas; au contraire, le peuple a manifesté sa satisfaction aux polls, en accordant au nouveau gouvernement, une majorité écrasante. Donc, bien loin de vouloir l'abolition de l'institution de la chambre haute, le peuple, aux dernières élections, acclamait un premier ministre sorti du sein de cette dite chambre haute et sanctionnait, par conséquent, le maintien du conseil législatif.

Dans ces circonstances, la majorité de la chambre, en se prononçant en faveur de la motion Morris, n'aurait pas, par son vote, représenté le sentiment populaire, ni répondu aux vœux de ses commettants. Accepter le projet Morris, dans son ensemble, eût été blâmer l'origine politique du chef de cabinet et eût été, par conséquent, un acte de défiance, qui eût été, en fait, un acte de rébellion.

Accepter le projet Morris, dans son ensemble, eût été blâmer l'origine politique du chef de cabinet et eût été, par conséquent, un acte de défiance, qui eût été, en fait, un acte de rébellion.

Supposons maintenant, que plus tard, un mouvement se dessine dans la province et s'accroisse à la longue dans les masses, en faveur de cette abolition du conseil législatif et que la majorité de la représentation consente à accorder cette dernière, qu'arrivera-t-il alors? Solution bien simple, on renverra purement et simplement, messieurs les conseillers législatifs dans leurs foyers, pour des raisons si chères de la famille. Mais, à part cela, pas un cent ne sera jamais voté en faveur de ces honorables, à titre d'indemnités.

La caisse publique a été assez longtemps saignée comme cela. Voter des indemnités, mais ce serait une farce grotesque, car tout le monde sait que la plupart de nos conseillers législatifs ont recherché ces honneurs, les ont brigüés et même achetés. Mais, plus encore, la province ne leur doit rien, car, cette province ne s'est-elle pas acquittée vis-à-vis d'eux, en les comblant de ces honneurs tant convoités, en réalisant leurs vœux, et en donnant une forme tangible à leurs ambitions.

La chambre, en un mot, a été appelée à voter sur la motion Morris, révisée de telle façon qu'il était impossible pour elle d'y ajouter un amendement, la question préalable ayant été posée. Voter pour l'abolition du conseil législatif, en promettant d'indemniser les membres de ce dernier, était une chose impossible, car la province ne doit rien à ces messieurs. Dans tous les cas, jamais la chambre actuelle ne sanctionnera un projet aussi peu-conforme au sentiment populaire.

Il est vrai, dira-t-on, qu'à côté de la défunte motion Morris, un bill avait été déposé sur le bureau de la chambre par M. Targon, un des membres de l'opposition, qui demandait lui aussi, l'abolition du conseil législatif, mais, cette dernière pure et simple. Or, on sait que la chambre provinciale n'a pas été appelée à se prononcer sur ce bill, car dès l'échéance subie par la motion Morris, M. Targon retirait son projet.

Enfin, quand l'électorat vaudra faire décréter, pour cause d'économies à réaliser ou de sinécures à supprimer, l'abolition du conseil législatif, il saura être conséquent avec lui-même, en votant purement et simplement la suppression d'un rouage gouvernemental, reconnu aujourd'hui inutile, se gardant bien, de passer dans le coffre public, qui a déjà subi tant d'assauts, pour indemniser des gens à qui le peuple ne doit rien.

Un nouveau bureau de poste vient d'être ouvert, à Gatineau Mills, canton de Hull. Le titulaire de ce nouveau bureau est M. Duhamel.

LA COUR ET LA PRISON DE HULL.

Depuis quelques jours, les journaux de la Capitale se sont occupés de la question de la cour et de la prison de Hull. Si on les croit, ce serait le gouvernement actuel qui serait la cause du retard dans la construction de ces édifices.

Les reporters du Free-Press du Citizen et de L'Evening Journal ont été mal renseignés ou leurs informations sont très incomplètes, car la cité n'a jamais été dans une meilleure position qu'elle l'est aujourd'hui pour faire construire cette cour et cette prison. Voyons un peu.

En 1889, M. Rochon faisait amendement à la loi 52 Victoria par la clause 1, statut 52 Vict., chap. LIII qui se lit comme suit:

1. Lorsque la corporation de la cité de Hull, aura construit, dans les limites de sa municipalité, et d'une manière satisfaisante, pour toutes les fins de l'administration de la justice, un palais de justice et une prison, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra par proclamation, abolir le chef-lieu du district judiciaire d'Ottawa, maintenant établi au village d'Aylmer et le transférer dans la dite cité de Hull, pour toutes les fins de l'administration de la justice, tant civile que criminelle.

Par cette loi, il appert donc que M. Rochon, alors représentant du comté d'Ottawa, a demandé à l'Assemblée législative, que la cité de Hull fut autorisée à construire une cour et une prison. Mais comment? C'est-à-dire en vertu d'une loi passée en 1886, intitulée: "Un acte pour changer le chef-lieu du district judiciaire d'Ottawa." 49-50 Vict; chap. 6.

La section 3, du dit acte se lit comme suit: "Les travaux de construction de la dite cour et de la dite prison seront faits sous la direction du Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, et d'après les plans, spécifications et estimés qui seront fournis par le dit Commissaire et approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil."

Donc la corporation de la cité de Hull, d'après la loi, était autorisée à faire construire une cour et une prison sous la direction du Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, et d'après les plans, spécifications et estimés fournis par le dit Commissaire et approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Or cela a-t-il été fait? Non, M. Rochon a tout simplement fait préparer des plans et spécifications par certains employés du Département et sans les avoir soumis et fait approuver par le lieutenant-gouverneur en conseil tel que requis par la loi: il les a transmis à la corporation de la cité de Hull, qui demanda alors des soumissions pour la construction de la cour et de la prison, d'après les plans et spécifications, non approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, et le contrat fut accordé par la corporation à M. Bourque pour la somme de (\$37,500) trente-sept mille cinq cents piastres.

Jusqu'à là, le gouvernement De Boucherville n'a eu certainement rien à voir.

Cependant le gouvernement Mercier avait voté la somme de [\$10,000] dix mille piastres pour aider à la construction des dites bâtisses, à la condition qu'elles seraient terminées le 1er juillet prochain. Or toute la population de Hull sait que la cour et la prison ne peuvent pas être terminées le 1er juillet prochain, alors, à cette date, l'octroi du gouvernement Mercier devenait donc caduc, nul de plein droit. Que fit alors le gouvernement De Boucherville? chercha-t-il à punir la population de Hull pour son vote en faveur de M. Mercier, comme l'a dit le Free-Press? la lettre suivante de l'honorable M. Nantel va répondre pour nous:

Département des Travaux Publics. Québec, 18 mai 1892. NÉRÉE TÉTREAU, Ecr. M. P. P.

Assemblée Législative, Québec. CHER MONSIEUR,

J'accuse réception de votre lettre au sujet du revote des \$10,000 pour le palais de justice de Hull. J'ai le plaisir de vous annoncer que, grâce à vos instances, le gouvernement a remis, dans les estimés, cette somme de \$10,000. Quant aux plans, aussitôt qu'ils auront été approuvés, je me ferai un devoir de

vous le faire savoir, et de les transmettre à l'entrepreneur à Hull.

J'ai à vous rappeler que, tout ce qui a été fait avant nous, a été irrégulier et contraire à la loi, en ce que les plans sur lesquels l'édifice devait être construit n'ont jamais été approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil (Statut 1886).

Je demeure, cher Monsieur, votre bien dévoué, G. N. NANTEL. Ainsi, on voit par cette lettre que, si le gouvernement De Boucherville a cherché à se venger de la population de Hull, il l'a fait très noblement, en votant de nouveau \$10,000 pour aider la construction de la cour et de la prison.

Hull se trouve donc actuellement, quant à la cour et la prison, dans la même position que sous le gouvernement Mercier.

On prétend qu'il y avait des promesses de la part de M. Mercier pour des octrois supplémentaires. S'il en avait et si M. Rochon a réellement à cœur la construction de la cour à Hull, qu'il prouve que ces promesses ont été faites et M. Tétreau, le représentant actuel, sera en mesure de forcer la main au gouvernement De Boucherville. Mais M. Rochon n'est pas scrupuleux, quand il s'agit de faire des avancés. Par exemple, le jour de la nomination à la dernière élection, devant l'assemblée publique, il disait, — en substance, en réponse à M. Tétreau qui promettait de faire son possible, pour engager le gouvernement à faire construire la cour et la prison de Hull, — "M. Tétreau prend l'argent de la cour et de la prison, — ce ne sera pas difficile puisque tout l'argent nécessaire pour la cour et la prison a été voté par M. Mercier." M. Rochon, qui faisait un tel avancé, — s'il était sincère alors, qu'il prouve donc que cet argent a été voté et le gouvernement actuel sera tenu de remplir les engagements du gouvernement qui l'a précédé, mais non, M. Rochon trompait sciemment la population et aujourd'hui, on voudrait faire croire aux électeurs que c'est la faute du gouvernement actuel, s'il y a un retard dans les travaux, tandis que toute la faute existe dans les irrégularités faites par la corporation de Hull et le peu d'aide accordée par le gouvernement Mercier.

C'est surprenant, pourtant, que M. Rochon n'ait pas pu obtenir la construction de la cour et de la prison à Hull, par le gouvernement Mercier, comme cela s'est fait pour toutes les cours et prisons de la Province, comme cela a été fait, notamment pour Pontiac — qui cependant était représenté par un conservateur tiéffé — M. Poupore. Cela n'aurait pas été bien difficile à M. Mercier, lui qui jetait l'argent de la Province par les portes et les fenêtres, lui qui a laissé piller le trésor public et n'a laissé à la place que des dettes honteuses.

Toutefois nous ne perdons pas tout espoir, nous sommes confiants que le gouvernement actuel, malgré toutes ses difficultés financières, trouvera le moyen de venir au secours du comté d'Ottawa. Notre digne député, M. Tétreau, saura lui faire comprendre la triste position qui nous a été faite par la majorité du conseil de ville; et grâce à ses efforts et au bon vouloir du gouvernement, nous obtiendrons justice.

L'HONORABLE CHAPLEAU

Pour la première fois, depuis sa récente maladie, nous avons eu le plaisir d'entendre, à la chambre des Communes, vendredi dernier, dans l'après-midi, l'honorable Chapleau, ministre des douanes. Le vétéran de nos grandes luttes politiques, qui remportait d'un seul coup cinquante-trois comtés, dans la province de Québec, quoique pas encore complètement rétabli, a prononcé un discours, dont les mâles accents vibrent encore à nos oreilles. Malheureusement, notre grand tribun populaire, a limité le cadre de son discours, se renfermant simplement, à démontrer, en termes énergiques, le peu de constance et l'absurdité des raisons avancées par les membres de l'opposition, qui, eux, voudraient aujourd'hui, qu'un comité de la chambre soit nommé, pour entendre les accusations portées contre l'honorable Caron, ministre des postes, quand, comme l'a fort bien fait remarquer l'honorable Chapleau, la chambre avait, par un vote déjà pris à ce sujet, décidé le 4 Mai dernier, que tous les faits relatifs à l'enquête instituée contre le dit ministre des postes, auraient leur développement devant une Commission Royale.

N'OUBLIEZ PAS Le nouveau Magasin

de— Marchandises seches —de— D. A. DÉCOSSE

Coin des rues Principale et de l'Eglise. —o— Toujours en magasin les marchandises les plus nouvelles à des prix extrêmement réduits. Une visite est sollicitée. 2-5-92-1a.

ALP. COUTURE HORLOGER et BIJOUTIER No. 96 rue Principale, Hull.

On trouvera à ce magasin toutes les dernières nouveautés en MONTEES EN OR ET EN ARGENT pour dames et messieurs, JOUES, BAGUES, HORLOGES, LIQUETTES. Un choix magnifique d'argenteries, consistant en BUREAUX, SUCRES, BÉRIERS, Corbeilles en verre de différents couleurs, montées sur ARGENTS, SÈS-à-dire, à thé, COTTEAUX, ET FLEURS ET FICHETTES en argent, et le tout est vendu à des prix défiant toute compétition. Les sets en or pour Dames et Messieurs sont ce qu'il y a de plus joli. Attention toute spéciale apportée à la réparation des MONTEES, BIJOUX, etc. Jours de MARIAGE faits sur commande. Nous vous recommandons d'aller faire une visite à ce magasin pour vos cadeaux de fêtes et nous vous promettons une satisfaction complète dans l'achat de vos marchandises. N'oubliez pas l'adresse. ALP. COUTURE, 2-5-92-6m. No. 96 rue Principale.

T. ST-JEAN Marchand de Chaussures coin des rues

— ALBERT ET BRITANNIA, HULL —

En magasin, l'assortiment le plus complet et le plus considérable que l'on puisse voir dans aucun magasin de la ville. Chaussures pour hommes, femmes, et enfants, venant des meilleures manufactures, vendues à des prix qui défient toute compétition. 4-5-92-6m.

"HUB" RESTAURANT Jos. Gravelle, Prop.

Nos. 103 et 104 rue Principale, HULL. LIQUEURS, VINS et CIGARES de premier choix. —2-5-92-1a

RESTAURANT "FRONTENAC" I. DUROCHER, prop.

Coin des rues Chandler et Wellington, Hull. Le restaurant le plus populaire de la ville. Diner à la carte et table d'hôte. Repas à toute heure. Vins, liqueurs et Cigares de premier choix. Le public est invité à le patroniser. 1-6-92-1a.

Première Communion Livres de prières, Chapelets, souvenirs de lère Communion et articles de piété à la Librairie Ste-Anne. No. 106 rue Principale, Hull. DLE ELÉONORE SÉGUIN. 2-5-92-1a.

H. LAROCQUE marchand de Chaussures de choix

Pour HOMMES FEMMES et ENFANTS. Une spécialité dans les chaussures fines. Les chaussures achetées sont reconstruites gratuitement. H. LAROCQUE, 2-5-92-6m. —No. 88 rue Principale, Hull.

A. E. LEBLANC TANNEUR ET SELLIER coin des rues

WELLINGTON ET DU PONT, HULL. Ouvrage de commande, une spécialité. Harnais simples et doubles confectionnés avec des matériaux de première classe. Réparages de toutes sortes. Satisfaction garantie. 4-5-92-6m. Prix modérés.

E. CARRIERE MARCHAND - EPICIER coin des rues

VICTORIA ET BRITANNIA PROVISIONS ET GRAINS. Seul magasin où les achats s'élevaient à \$25.00 donnent droit à un prix en argent ou en vaisselle de la valeur de \$3.00. On accorde un escompte de 5 pour cent. 4-5-92-6m.

## AVIS aux INTÉRESSÉS

Je soussigné, désire donner connaissance aux intéressés, que le bail du matériel du journal "LE SPECTATEUR" existant entre le soussigné et Napoléon Pagé, de la cité de Hull, imprimeur et éditeur-proprétaire du "SPECTATEUR" n'expirera que le 23 mai 1884.

En conséquence, tout avancé ou rumeur à ce contraire doit être regardé comme faux.

(SIGNÉ)  
**C. B. MAJOR.**

## Club Dramatique de Hull UNE SOIRÉE MÉMORABLE.

Mardi dernier, toute notre petite ville semblait avoir pris un air de fête; dans la soirée, en effet, une foule de nos concitoyens, accompagnés de leurs familles, se rendaient à la salle de l'Éuvre de la Jeunesse, pour y applaudir nos dignes et consommés acteurs, qui ont rendu d'une façon si magistrale, la tragédie émouvante, intitulée "Le Roi des Oubliettes".

Avant d'entrer dans les détails de cette magnifique représentation, si remplie de situations poignantes, qui ont fait se mouiller bien des yeux et battre d'émotion le cœur de tous les spectateurs, disons de suite, que la salle, avant le lever du rideau, était bondée de monde et que nous plaignions, de tout cœur, ceux de nos amis, dont le nombre malheureusement était légitime, qui, faute de place, (pas un siège n'étant vacant), n'ont pu assister à cette belle soirée dramatique, qui fera époque dans les annales du club des amateurs de Hull.

Le coup d'œil de la salle était vraiment féérique. Les membres de notre digne clergé, la magistrature, le barreau, la finance, notre haut commerce et toutes nos familles distinguées d'ici et d'Ottawa, s'étaient fait un devoir de venir récompenser de leurs bravos, les courageux efforts des membres du club dramatique de notre ville, qui ont obtenu un nouveau et complet succès.

Depuis quelque temps déjà, les amateurs de l'art dramatique et les nombreux amis du Cercle des Jeunes Gens étaient dans l'attente de la magnifique soirée, à laquelle il nous a été donné d'assister mardi dernier. Tous ceux qui connaissent le dévouement du R. P. Duhaud, O. M. I., le successeur du regretté P. Harnois, comme directeur de l'Éuvre des jeunes gens de cette ville, et qui n'étaient pas étrangers aux derniers succès de nos jeunes artistes, s'étaient promis pour le soir du 24 mai une véritable réjouissance. La renommée, trahissant la modestie des disciples de Melpomène, avait déjà rempli les feuilles publiques de rapports anticipés des plus encourageants et des plus flatteurs. Aussi tout le monde s'attendait à un succès sans précédent; nous sommes heureux de constater que personne n'a été déçu. Cependant l'auditoire comptait des personnages on ne peut plus en état d'apprécier le vrai mérite. Parmi les assistants, on remarquait le R. P. Lauzon, supérieur de la maison de Hull et curé de la paroisse, les R. R. P. Langevin, D. D., directeur du Grand Séminaire d'Ottawa, H. Constantineau, secrétaire du Sénat de l'Université, M. Harnois, curé du Sacré-Cœur d'Ottawa, A. Antoine, D. D., préfet des études à l'Université d'Ottawa, H. Lacoste, D. D., professeur de théologie dogmatique, F. C. Gohier, D. D., professeur de philosophie, N. Nilles, D. D., professeur de philosophie, O. Valence, aussi professeur de philosophie, A. Martin, procureur de l'Université, H. Gervais, G. Gauvreau, M. Prévost, J.-B. Grandfils, L. Charles, A. Guertin, etc., et tous les notables de la cité. Plusieurs membres du clergé séculier d'Ottawa et des environs se trouvaient aussi au nombre des spectateurs. Notre digne représentant à la chambre provinciale de Québec, M. le notaire Tétreau, a à plusieurs reprises, comme le public d'élite qui l'entourait, souligné, de ses applaudissements, le mérite de nos brillants acteurs. Nous avons aussi remarqué, au premier rang, le premier magistrat de notre municipalité. Son Honneur, le maire Champagne, entouré de plusieurs de nos édiles.

Le drame intitulé "Le Roi des Oubliettes", est sans contredit une pièce des plus morales, qui joint au palpitant intérêt de son intrigue, toujours soutenue, l'appréciable avantage d'avoir été composé pour un Cercle de jeunes gens. Dans les différents rôles, il n'y avait ni trop ni trop peu. Le spectateur pouvait suivre sans effort tout l'enchaînement de la trame, et savourer en même temps toute la noblesse des sentiments les plus chrétiens, resplendissant en face des plus infernales bassesses. Mais, précisément, parce que ce drame était un chef-d'œuvre de genre, il demandait chez les acteurs un talent, un tact aussi difficile à trouver chez tous, qu'il est plus rare généralement dans ceux qui ne sont pas du métier. Encore une fois, la réalité a dépassé nos espérances.

M. A. Caron a su faire revivre dans toute sa dignité le généreux Enguerand, ce loyal et bouillant chevalier, qui semble avoir rapporté de la terre d'exil une expérience résignée, une douleur soupçonneuse qui ne s'abandonne qu'à demi aux heureux retours de la fortune. Dans le malheur, il est incomparable, mais on dirait qu'il retient son cœur, dans la crainte de trop aimer maintenant pour ne pas s'exposer à trop perdre ensuite.

M. H. Laroque, le terrible Réginal, a heureusement saisi le triste côté du chevalier félon qui trahit sans remords, massacre sans pitié, rugit devant l'obstacle et ne se convertit jamais. Toujours en contact avec des gens du calibre de Fox, il a perdu dans son langage et dans son geste quelque chose de l'épave du gentilhomme et du chevalier français. Plus violent que Fox, il est peut-être plus naturel dans sa véhémence, et plus imposant dans son énergie.

M. D. Roy, est, par le ton de la voix et la souplesse de l'accent, le type de l'intendant peu scrupuleux et du serviteur toujours redouté. Il n'a qu'à se féliciter du succès qu'il vient d'obtenir et qui laisse bien loin tout ce qu'il a fait jusqu'ici sur la scène.

M. D. Caron remplissait un rôle tout simplement sublime, et, à notre avis, le plus difficile à rendre à la perfection; car, dans ces transitions soudaines de la mimique aux plus solennelles émotions de l'âme, il est très-dangereux de s'égarer et de ne pas frapper juste des deux côtés. Cette fois encore, M. D. Caron a su se maintenir à la hauteur de sa réputation, et, par un véritable tour de force, passer du grave au doux, sans trop porter dans le tragique la libre précipitation propre à la comédie.

J'avais trouvé, dans le charmant M. E. Fréchette, un interprète aussi intelligent que distingué. Nous ne croyons pas qu'un jeune enfant puisse rendre plus parfaitement les sentiments si variés qui agitent tout à tour l'héritier des Blanquefort. Les applaudissements, qui ne lui ont pas été ménagés, montrent bien qu'il a su gagner les sympathies de tout l'auditoire. Pour une première apparition sur la scène, devant un auditoire aussi distingué et si capable d'inspirer la crainte aux vieux amateurs eux-mêmes, nous ne pouvons que féliciter une fois de plus M. E. Fréchette, et le remercier de nous avoir si profondément intéressés aux malheurs du dernier des Blanquefort.

M. P. Thibault, dans son rôle qu'un trop grand nombre n'a point compris, mérite les plus hautes louanges. C'était tout à fait cela, c'était l'égaré dans la douleur, dans toute sa navrante réalité.

M. A. Auger nous a laissés supposer qu'un musulman est probablement plus à l'aise chez soi que sur les bords de la Garonne, traitant d'égal à égal avec un gentilhomme français. On dit que les Turcs s'imaginent qu'il n'est pas permis de demeurer soi-même en face d'un étranger; ils empruntent alors une assurance factice et une périodique ronflante un peu trop orientale.

Daniel a mieux réussi qu'Oswald. Sachant bien que blanc-bec vaut mieux que méchant moustaché, il s'est présenté sans impérialisme, et a pu franchir son pas sans éclat, mais aussi sans ridicule. Il était beaucoup plus sérieux que quelques-uns de ses compagnons d'infortune, qui semblaient plus ou moins étourdis, en revoyant, après dix ans, la lumière du ciel.

Guillaume et Lois, dans leurs rôles biens humbles pourtant, se sont attirés les sympathies des spectateurs qui ont été enchantés de leur naturel et de leur simplicité.

En somme, le Roi des Oubliettes a été bien rendu, et ce succès fait réellement honneur au directeur et à tous ceux placés sous sa savante direction.

Pendant les entr'actes, M. Edward Gleeson, élève de l'Université d'Ottawa, est venu prouver au public de Hull que, si l'on cultive les intelligences dans la florissante institution du regretté P. Tabarek, on est loin d'y négliger les exercices corporels. La dextérité de M. Gleeson dans le maniement de la barre et des masses est tout simplement extraordinaire, même après les prodiges accomplis par M. A. Foucault de notre ville.

Le retentissement de cette magnifique soirée du 24 Mai a été tel que grand nombre de citoyens de Hull et d'Ottawa ont vivement regretté, que des affaires pressantes les eussent empêchés d'y assister. Ils ont manifesté le désir que la pièce fût répétée, et nous espérons que, cédant aux pressantes sollicitations de tous ces absents, nos jeunes acteurs nous procureront sous bref délai, une seconde représentation du Roi des Oubliettes.

## Colonne F. X. Martin

### Magasin du Soleil.

### VENTE A SACRIFICE!

### OCCASIONS EXCEPTIONNELLES!

### Fonds de Banqueroute!

### Fonds de Banqueroute!

### \$10,000

### DE MARCHANDISES

### VENDES

### A Grand Sacrifice

### AU

### Magasin du Soleil.

### F. X. MARTIN

le populaire marchand de notre ville, vient d'acheter tout le fonds de banqueroute de

### H. F. BEDARD

### à 66 cents, à la piastre.

Toutes ces magnifiques Marchandises sont actuellement mises en vente, dans des conditions fabuleuses de BON MARCHÉ, dans son magasin.

### 110, RUE PRINCIPALE, HULL.

### A MOITIE PRIX.

MESDAMES ET MESSIEURS, ne perdez pas cette occasion rare de faire vos emplettes, dans des conditions si avantageuses.

RAPPELÉZ-VOUS que, c'est à partir de MARDI, à MIDI, le 31 MAI, que cette vente colossale commencera. Comme toujours, les premiers arrivés auront le choix!

Toutes les marchandises seront vendues à PRIX FIXE et seront marquées en Chiffres connus, de façon que les affaires puissent se faire plus rapidement et à la satisfaction du public.

### PRIX FIXE et au COMPTANT

voilà notre devise.

Nos prix si bas sont établis de façon à satisfaire toutes les bourses, grandes et petites et à contenter tout le monde, le pauvre comme le riche, la cliente élégante comme l'ouvrière, au goût modeste et simple.

### Le Magasin du Soleil, sera ouvert tous les matins à 10 heures.

Venez de bonne heure, pour éviter la foule et l'encombrement.

### F.-X. MARTIN,

### Nos. 110 et 112 rue Principale

### HULL.

## Lavigne & Cie

préviennent leur nombreuse clientèle qu'ils viennent d'acheter, à des prix excessivement rares de BON MARCHÉ de la failite

### H. F. BEDARD

l'assortiment complet de ce dernier en

### Chapeaux,

### Hardes Faites

### et Valises.

Ces messieurs détiennent toute concurrence pour le bon goût, la qualité des marchandises, le fini du travail, et le bon marché de leurs

### HABILLEMENTS

### DE

### 1ere COMMUNION

Ce te sérieuse maison n'offre au public que des

### Marchandises de première qualité

et à des prix

### TRES - MODERES.

Une visite est sollicitée.

### N'oubliez pas la place.

### LAVIGNE & CIE,

### 108, RUE PRINCIPALE, 108.

### HULL.

## LES HABILLEMENTS DE McNEIL

### SONT LES MEILLEURS. ESSAYEZ-LES.

### 203, RUE SPARKS, OTTAWA.

Nous ne doutons pas que, pour cette occasion, tous aient à cœur de faire encore un pas de plus vers la perfection qu'ils savent bien n'avoir pas atteinte du premier coup. A cet effet, ils se pénétreront bien de cet axiome du théâtre que "dans un drame, il n'y a point de petit personnage", et qu'il y a plus de mérite à rendre exactement le plus humble rôle qu'à en embrasser un au dessus de ses forces, alors on ne fait que prouver au public qu'on fausse son talent. Pendant la représentation, que tous les acteurs soient uniquement occupés de leur affaire, afin qu'un retard importun ne vienne pas refroidir les moments les plus solennels. Il pourrait y avoir plus de sentiment chez Enguerand et chez son fils, qui quelquefois se laisse distraire par la foule. Roger devra nous redire avec une majestueuse lenteur les passages véhéments que l'auditoire n'a pu saisir la première fois. Réginal et Fox mettront dans la première scène du prologue la vie et le naturel qu'ils ont montrés dans les autres parties du drame.

Messieurs les acteurs du Cercle dramatique, maintenant que vous êtes assurés de la sympathie du public, allez sans crainte, sans trouble, sans précipitation, et une fois de plus, vous aurez prouvé tout ce que des jeunes gens intelligents et de bonne réputation peuvent faire pour s'amuser honnêtement, développer leur talent et honorer la ville qui a le bonheur de les compter au nombre de ses citoyens. Avant de vous quitter, je vous inviterai aussi à relire les bons avis que "Spectateur" vous a donnés dans le dernier numéro du journal de votre ville. Mettez ces avis en pratique, et je vous prédis d'autres succès non moins éclatants que celui que vous avez obtenu mardi dernier, dans la représentation du Roi des Oubliettes.

Vous ne terminerez pas ce compte-rendu d'une si brillante soirée, sous tous les rapports, sans remercier la "Bande de la Cité" qui avait bien voulu prêter son gracieux concours à ce grand événement théâtral, dans nos murs. Le corps de musique, durant les différents actes, a charmé le vaste auditoire, par les morceaux choisis qu'il a rendus, sous l'habile direction de son chef. Encore une organisation qui est un grand honneur pour notre ville, et sous peu, nous n'aurons plus rien à envier aux grandes capitales. Aussi les applaudissements n'ont pas fait défaut à nos braves musiciens. Ayant été à la peine, il était de toute justice, qu'ils partagentent les honneurs de la soirée.

Quant aux marchands de la ville, nous ne pouvons que leur dire: Merci, mille fois merci pour avoir aidé au succès financier de la représentation, en donnant une annonce. Ce puissant secours a aidé à payer les frais que demande toujours la représentation d'une tragédie d'un si grand ordre.

Enfin, merci encore une fois à tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle soirée dramatique et bénissons la Providence qui a récompensé les efforts de chacun, en cette brillante circonstance. A bientôt, la reprise de cette émouvante tragédie! Bonheur et succès!

### UNE DELEGATION DU COMTE.

Vendredi soir, une importante délégation du bas du comté d'Ottawa est venue rencontrer les Honorables Chapleau et Ouint, au sujet de la division projetée de ce comté. Cette délégation était composée de Messieurs H. N. Raby, maire de St André Avellan; Ed. Leduc, N. Chéné, P. A. Quesnel, Avila Chéné, Paul Boyer de la même paroisse; Charles MacKay, de Papineauville; Henri Bourassa, maire de Montebello; Paul Galigne de Ripon; M. Allard de Hartwell et M. J. Girouard, député du comté des Deux Montagnes; Chas. Devlin, député du comté d'Ottawa; M. Larivière, député de Provencher; et J. M. MacDougal, avocat, d'Aylmer.

La délégation a insisté fortement pour obtenir un changement dans le projet de division demandant que la ligne de démarcation des deux nouveaux comtés fut tracée du Sud au Nord et non de l'Est à l'Ouest, telle que proposée dans le projet du gouvernement.

M. J. N. MacDougal s'est prononcé en faveur du projet du gouvernement, tandis que M. Devlin, M. P., a appuyé les demandes de la délégation.

L'entrevue, quoique très courtoise, de part et d'autre, s'est terminée sans qu'aucune décision ait été prise.

Le public de Hull et des environs verra dans nos colonnes, l'annonce du sympathique et populaire évènement F. X. Martin, de la rue Principale, No. 110. Avant d'acheter, pour plus de 88 000, le fonds de Banqueroute de H. F. Bedard, à 66 cents à la piastre, des mardi 31 mai, à 10 heures du matin, M. F. X. Martin mettra en vente ses magnifiques marchandises à des prix dérisoires de Bon Marché. Qu'on se hâte, si on veut avoir le temps de choisir, car ces bonnes occasions ne dureront pas longtemps. Premier arrivé, premier servi!

Notes Religieuses.  
Le Révérend Père Charles, O. M. I., de Hull, vient de quitter cette dernière place, pour accompagner Mgr. Barthelemy de Montréal, dans sa tournée pastorale. Notre distingué Père ne sera de retour parmi nous, que vers le 25 du mois de juillet prochain. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits dans son voyage.

Le 29 mai dernier, par de l'Acension, un puissant chœur, sous la direction de M. Pierre Durocher, a rendu à l'église Notre Dame de Grâce, pendant le service divin, l'émouvante messe en musique de "Gounod". L'exécution a été parfaite et fait honneur aux membres du chœur de chant et à son habile directeur.

Ce sera le 16 juin prochain, jour de la Fête-Dieu, que nos chers enfants seront appelés à la Table Sainte, pour la première fois. Cette imposante cérémonie de la Première Communion promet d'être très belle. Un magnifique programme musical sera rendu.

## F. F. DESJARDINS

ENTREPRENEUR de POMPES FUNEBRES et EMBAUMEUR  
RUE ALMA, Pres de l'Eglise Catholique  
Les Corbillards les plus riches  
Les prix les plus bas. 11-5-92-1a.

## A TRAVERS LA VILLE.

Il perd une main.  
Un jeune garçon, âgé de 14 ans, fils de J. B. Philion, de la rue Duc, a eu, mercredi dernier, la main droite accidentellement prise dans les engrenages d'une machine, aux usines de M. C. B. Wright. Les docteurs E. S. Apley et Cook, accablés aussitôt pour procurer leurs soins au malheureux enfant, victime de ce triste accident, ont dû recourir à l'amputation du membre défectueux. Le pauvre garçon a dû se laisser enlever la main droite jusqu'au poignet, opération délicate qui fait honneur aux deux habiles médecins, qui se sont acquittés de leur pénible professionnalisme.

Club de Base-Balle de Hull.  
Ce soir, le club de Base-Balle de Hull, donnera dans le local de l'Éuvre de la Jeunesse, une grande soirée, dans le but de procurer, avec les recettes, se procurer des costumes. Le programme est très agréable et nous sommes certains que les nombreux amateurs de notre ville ne feraient défaut aux membres du nouveau club. M. Lyott nous donnera des tours merveilleux d'escamotage et de magie blanche. MM. F. Joly, Joseph et W. Perras feront l'exercice des masses et M. A. Perras donnera une séance de jonglage. Plus viendra ensuite une charmante comédie française, interprétée par MM. C. Lyott, C. Fortier et E. Joly.

La troisième partie du programme comprendra des exercices d'équilibre, de marche dans les anneaux, le potinage à canoë, à débrouiller sur un fil de fer et de trapèze, par MM. L. Gagnon, J. Perras, E. Joly, A. Perras et R. cards.

Les soirées se continueront par une pantomime et des tableaux vivants. Les intermèdes seront remplis par un orchestre, qui fera entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

Voilà un programme assez attrayant, pour que ce soir la salle de l'Éuvre de la Jeunesse soit comble. Que l'on refuse du monde à la porte et nos amateurs se feront un plaisir de répéter ce beau programme?

Annonces.  
La maison LAVIGNE ET CIE, de la rue Principale, No. 108, au moment des Premières Communions, met en vente dans son établissement si bien connu du public, les plus beaux vêtements pour enfants. Son assortiment complet de chapeaux, de valises et d'articles de fantaisie, mérite une sérieuse visite. Depuis son achat d'une partie du fonds de banqueroute, de H. F. Bedard, à des conditions exceptionnelles de bon marché, il n'y a aucun doute que son magasin ne désamplisse pas.

Fonds de Banqueroute.  
Le public de Hull et des environs verra dans nos colonnes, l'annonce du sympathique et populaire évènement F. X. Martin, de la rue Principale, No. 110. Avant d'acheter, pour plus de 88 000, le fonds de Banqueroute de H. F. Bedard, à 66 cents à la piastre, des mardi 31 mai, à 10 heures du matin, M. F. X. Martin mettra en vente ses magnifiques marchandises à des prix dérisoires de Bon Marché. Qu'on se hâte, si on veut avoir le temps de choisir, car ces bonnes occasions ne dureront pas longtemps. Premier arrivé, premier servi!

Notes Religieuses.  
Le Révérend Père Charles, O. M. I., de Hull, vient de quitter cette dernière place, pour accompagner Mgr. Barthelemy de Montréal, dans sa tournée pastorale. Notre distingué Père ne sera de retour parmi nous, que vers le 25 du mois de juillet prochain. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits dans son voyage.

Le 29 mai dernier, par de l'Acension, un puissant chœur, sous la direction de M. Pierre Durocher, a rendu à l'église Notre Dame de Grâce, pendant le service divin, l'émouvante messe en musique de "Gounod". L'exécution a été parfaite et fait honneur aux membres du chœur de chant et à son habile directeur.

Ce sera le 16 juin prochain, jour de la Fête-Dieu, que nos chers enfants seront appelés à la Table Sainte, pour la première fois. Cette imposante cérémonie de la Première Communion promet d'être très belle. Un magnifique programme musical sera rendu.

## AVIS

AVIS est par le présent donné aux personnes endettées envers le Dr. L. G. Routhier à venir régler ou prendre des arrangements avec le soussigné, d'ici au 15 juin prochain. Les personnes qui ont reçu des comptes et qui ne se sont pas acquittés seront poursuivies suivant la loi à l'expiration du délai.

Par ordre, du procureur,  
S. B. SIMON,  
Cant des rues Alfred et Inkerman,  
13-5-92-1m. Hull

## J. N. FORTIN

### TABACONISTE

### NO. 88 RUE MAIN, HULL.

### TABACS, CIGARES, CIGARETTES et PIPES

### EN GROS ET EN DETAIL.

Grand étalage de marchandises fraîches et choisies.

FRUITS, CONFISERIES et PATISSERIES

Assortiment très varié.

Commerce au gros et au détail.

On appelle une attention spéciale aux commandes transmises par poste. Nos prix sont ceux de Montréal.

J. N. FORTIN, 88 rue Main, Hull.

## A. PARENT

### marchand de

### PEINTURES,

### HUILES,

### VERNIS,

### VITRES,

### MASTIC, Etc.

### TAPISSERIES et

### RIDEAUX, &c., &c.

Toutes commandes sont exécutées à court délai.

### PRIX RÉDUITS.

### A. PARENT,

### Rue Victoria, en face de l'Hôtel de ville,

### HULL. 5-5-92-1a

## LA GOLDIE AND McCULLOCH Co

### Ld Galt, Ont. Manufacturiers de

### COFFRES - FORTS

### À l'épreuve du FEU et des VOLEURS.

Aussi les "Engins Wheelock," les "Engins à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois"

Machines, Chaudières pour Scieries, Pompes et toutes sortes de Machines pour Scieries.

F. W. BINDON, agent général,

131, Avenue Stanley, Ottawa, 1-6-92-1a.

## AVIS

AVIS est par le présent donné aux personnes endettées envers moi à venir régler ou prendre des arrangements d'ici au 1er juillet prochain. Les personnes qui ne se conformeront pas au présent avis à l'expiration de ce délai seront poursuivies avec toute la rigueur de la loi.

T. VIAU,  
Cof. devant marchand de chaussures  
24-5-92-5.

## VOITURE DE PLAISIR

M. H. DUPUIS, de la rue CHURCH annonce à ses nombreux amis et patrons qu'il tient à leur disposition pour excursions, voyages de plaisir et pique-niques, une voiture confortable, pouvant contenir 25 personnes. Comme les PRINX SERONT TRES MODERES, voilà une occasion exceptionnelle et très avantageuse pour aller respirer le grand air de la campagne, s'amuser et se distraire à BON MARCHÉ. Il n'y a aucun doute que M. H. Dupuis aura de la peine à répondre aux nombreuses demandes de ses clients.

# HISTOIRE D'UN PREUX

X  
Suite

Eustache s'écria-t-elle : mèn- c'est sir Eustache Lynwood !  
—Mon gracieux filleul ! s'écria aussitôt la baronne, en saluant Eustache avec cordialité. Quelle heureuse rencontre, mon ami ! Ah ! oui, je reconnais bien, dans cette figure chevaleresque, les traits du gentil petit page de notre famille. Comment va ma bonne nièce Eléonore ?

—Hélas ! vous n'avez donc pas appris la nouvelle ?

—Nous avons vu depuis longtemps qu'elle était malade de chagrin, répondit lady Muriel avec anxiété. Mais que voulez-vous dire ? Est-elle plus mal ? Vous pleurez... ; elle vit encore, n'est-ce pas ?

—Ah ! honorable dame, nous venons de lui rendre les derniers devoirs. Voici son petit orphelin.

A ces mots, la pauvre Agnès jeta un cri de surprise et de douleur, et se mit à fondre en larmes. Lady Muriel et sa suite, vaine s'empresèrent de la conduire dans l'intérieur de l'auberge et tâchèrent de la consoler ; mais la jeune fille était véritablement navrée, car son affection pour Eléonore était grande et datait de loin. Que de fois, aux jours heureux de son enfance, elle était allée la voir avec sa belle-mère au château de Lynwood ! C'est dans ces nombreuses visites qu'elle avait appris à connaître le jeune Eustache ; cet enfant à l'esprit élevé, rêveur et plein de distinction, était le compagnon de ses jeux, et la récréait par ses récits romanesques de prétendus exploits de chevalerie ; leurs caractères sympathisaient, car ils avaient, l'un et l'autre l'âme douce et généreuse ; ils avaient des goûts semblables et la même pente d'esprit.

Les qualités d'Agnès n'étaient point prises dans sa famille à leur juste valeur ; son père doutait qu'elle lui fit acquiescer beaucoup d'honneur, et son frère ne s'occupait pas d'elle ; si sa belle-mère n'eût été là, personne n'aurait pris soin de son éducation. Cette situation avait depuis longtemps taché le cœur d'Eustache, qui s'était promis de déposer un jour ses trophées aux pieds de sa cousine en demandant sa main, et de la faire honorer en raison du respect dont il saurait l'entourer. Mais cet espoir ne semblait-il pas vain ? et n'était-ce pas un rêve digne des temps de la chevalerie errante ?

Eléonore était l'une des rares personnes chez qui l'on avait conduit la demoiselle de Clarenham ; elle n'avait donné à celle-ci que d'affectueux conseils, l'avait encouragée dans ses efforts pour vaincre sa timidité native, et l'avait toujours traitée comme une sœur ; c'est pourquoi Agnès lui avait voué une si grande amitié et pleurerait sa mort avec tant d'amertume.

Lady Muriel ayant mandé Eustache, pour qu'il lui fit le récit des tristes événements qui venaient de se passer, le chevalier fut introduit en compagnie du petit orphelin, que l'on couvrait de caresses.

Après avoir parlé de sa belle-

sœur en termes touchants, Eustache, interrogé sur le but de son voyage, déclara qu'il se rendait à Bordeaux pour conduire son neveu à la cour et le mettre sous la protection du prince.

Moi aussi je dois y aller, interrompit Agnès ; je dois faire le voyage avec Foulques, et je vous offre d'emmener Arthur ; avec nous, il aurait moins de fatigues ; je pourrais prendre soin de lui, et il serait pour moi une compagnie. Voulez-vous, mon gentil petit ami, voyager avec moi ?

—J'irais bien volontiers avec vous, cousine Agnès, répondit l'enfant, car vous êtes très bonne et je vous aime beaucoup ; mais le fils d'un brave chevalier doit chercher à s'endurcir aux fatigues, et de plus pour rien au monde, je ne voudrais aller avec sir Foulques, car, c'est un chevalier traître et cruel, qui a persécuté ma vénérée mère, et qui est cause de sa mort.

—Est-ce possible ? Oh ! parlez, Eustache, s'écria Agnès, d'un ton de surprise. Que veut dire cet enfant ? Foulques aurait-il manqué à ses devoirs de parenté ?

La baronne, qui depuis longtemps connaissait le caractère de son beau-fils beaucoup mieux que la jeune Agnès ne pouvait le connaître, et qui savait en outre qu'une intimité existait entre les deux maisons, parut très inquiète de ce qu'Eustache allait leur apprendre.

Ah ! Madame, dit le chevalier, dès qu'elle lui eut fait signe de parler, il m'est pénible d'affliger votre cœur une seconde fois dans la même journée ; néanmoins, comme beaucoup de faits seront portés à votre connaissance, il est préférable que je vous dévoile la vérité tout entière, si pénible qu'elle soit.

Et, après ce préambule, il parla des tristes faits auxquels avaient donné lieu la tutelle et la garde d'Arthur.

Agnès frémit d'indignation : Oh ! chère mère, s'écria-t-elle, les yeux pleins de larmes, reconduisez-moi au couvent, car il m'est impossible désormais de revoir mon frère, sans lui témoigner la douleur et la honte qu'il me fait éprouver.

—C'est encore plus grave que je ne pensais, dit lady Muriel ; je savais de longue date que Foulques ne poussait pas jusqu'au scrupule le respect du bien d'autrui, mais je ne l'aurais jamais cru capable d'user de pareils moyens. Pour vous, ma bonne Agnès, vous auriez plus de paix dans un cloître, je le comprends et voudrais pouvoir vous y laisser... ; mais, hélas ! je n'ai pas le droit de vous soustraire à la tutelle de votre frère.

—Je vais redouter ce voyage encore bien plus qu'auparavant, reprit Agnès, car maintenant je n'ai plus aucune confiance en Foulques, et je ne vois personne autour de moi à qui je puisse me fier. Hélas ! hélas ! je n'ai pas le droit de vous soustraire à la tutelle de votre frère.

—Soyez sans inquiétude, chère Agnès, il se montrera certainement bon frère... ; il ne peut pas être mauvais pour vous.

—On ne peut pas néanmoins se confier à quelqu'un que l'on n'estime plus. Oh ! ma mère, ma chère mère, je prévois que je devrai vivre isolée au milieu de la cour. Qui donc me protégera ?

—Une main, répondit la baronne.

—Oui, noble dame, voilà un bras, s'écria vivement Eustache, en lui coupant la parole,

que je serais trop honoré d'employer à la défendre.

—Je ne parle pas d'un bras humain, reprit lady Muriel sur le ton d'un doux reproche qui fit baisser la tête à Eustache, en même temps qu'une rougeur subite colorait ses joues, je parle de cette protection sur-naturelle qui ne fait jamais défaut à l'orphelin.

Après être resté un instant silencieux, le chevalier demanda à ces dames de vouloir bien donner aucune créance aux faux rapports qui pourraient être faits contre lui.

On ne manquera pas, dit-il, de répéter beaucoup de mensonges sur mon compte ; mais, je vous en prie, tenez ces calomnies pour ce qu'elles valent ; je ne m'en affligerai pas tant que je serai certain que vous n'y aurez pas ajouté foi.

—Sir Eustache, répondit la dame de Clarenham, je vous connais depuis votre plus tendre enfance, et il me sera toujours impossible de croire que le frère et le pupille de sir Reginald et d'Eléonore ait fait quelque chose de déshonorant.

—Oui, sir Eustache, ajouta Agnès, si vous veniez à démentir, il serait permis de penser que la vérité et l'honneur ne sont plus de ce monde.

Après cette conversation affectueuse, qui avait renoué des réclamations de famille et rappelé aux deux jeunes gens, leurs souvenirs d'enfance, lady Muriel dit à Eustache qu'elle ne voulait point le retenir plus longtemps, parce que sans doute, il avait l'intention de se remettre en route le lendemain matin de très bonne heure.

Le chevalier comprit que le moment était venu de prendre congé de ses parentes ; mettant un genou à terre, il baisa respectueusement les mains qu'elles lui tendaient, puis il se retira un peu moins triste, car la rencontre d'Agnès avait été comme une éclaircie au milieu des sombres nuages de son horizon était chargé, et la pensée qu'elle allait se rendre à Bordeaux, où elle pourrait entendre parler de ses faits d'armes, lui causait une certaine joie.

De son côté, Agnès, tout en pleurant sincèrement la mort d'Eléonore et les méfaits de Foulques, était heureuse d'avoir retrouvé son ancien compagnon de jeux, et de l'avoir vu cette fois revêtu des insignes de la chevalerie, comme elle avait rêvé de le voir, lorsqu'ils étaient enfants.

Le lendemain, dès l'aube, sir Eustache réveilla le petit Arthur, qui dormait, non pas sur une botte de foin, mais dans un lit que lui avait préparé une des suivantes des dames de Clarenham ; et, aussitôt que l'enfant fut prêt, la petite troupe remonta à cheval et poursuivit sa route, sans incident, jusqu'à la côte.

La traversée fut heureuse ; dès qu'elles eurent débarqué, les lances de Lynwood (c'est de ce nom qu'Arthur continuait à appeler l'escorte de son oncle) reprirent leur chevauchée et arrivèrent ainsi à Rennes, capitale de la Bretagne, où Jean de Montfort tenait sa cour.

Là, on apprit que le prince de Galles, ayant été sommé de comparaître devant Charles V, sur appel formé par les vassaux du duché d'Aquitaine, avait fait répondre qu'il comparaitrait certainement, mais avec son armure complète et dix mille suivants, tant écuyers que chevaliers ; la guerre était donc imminente.

(A continuer)



## GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO  
DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX  
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS  
MAUX DE GORGE  
ENROUEMENT, ENGELURES,  
ENTORSES, FOULURES,  
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.  
En vente chez tous les pharmaciens, et  
marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille.  
Envoyé par la poste sur réception du prix.  
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.  
Dépot pour le Canada à Toronto, Ont.

### AVIS

EST par le présent donné, qu'une demande sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, d'un acte d'incorporation, intitulé : "The Bakingham and Lièvre River Railway Company" avec pouvoir de bâtir, construire et opérer un chemin de fer commençant d'un point à ou près du village de Buckingham, dans le comté d'Ottawa, s'étendant le long de la Rivière du Lièvre, de l'un ou l'autre côté, au nord du (White Fish Lake) Lac au Poisson Blanc, et de là le long de la rivière du Lièvre et de ses sources avec pouvoir de faire et d'entrer en arrangements courants avec d'autres Compagnies de chemins de fer.

HATTON ET McLENNAN,  
Solliciteurs des requérants,  
Montréal, 30 mars 1892.—9ins.

### AVIS

EST par le présent donné, qu'une demande sera faite à la présente session du Parlement du Canada, d'un acte d'incorporation, intitulé : "The Bakingham and Lièvre River Railway Company" avec pouvoir de bâtir, construire et opérer un chemin de fer commençant d'un point à ou près du village de Buckingham, dans le comté d'Ottawa, s'étendant le long de la Rivière du Lièvre, de l'un ou l'autre côté, au nord du (White Fish Lake) Lac au Poisson Blanc et de là le long de la rivière du Lièvre et de ses sources avec pouvoir de faire et d'entrer en arrangements courants avec d'autres Compagnies de chemins de fer.

HATTON ET McLENNAN,  
Solliciteurs des requérants,  
Montréal, 30 mars 1892.—9ins.

## Dr B. S. Stackhouse CHIRURGIEN DENTISTE

4146 Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.  
Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther admissibles.

## CAUTION.

Chaque torquette du  
MYRTLE NAVY!

EST MARQUÉE  
T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES  
AUCUN AUTRE N'EST LE VRAI

## Epicierie du bon marché

La mieux assortie de Hull  
— EN —  
Epiceries, Provisions, Vaisselle, Cigares,  
Vins et Liqueurs, etc., etc.  
Flour, Grains, et Foin,  
Venant d'être reçu un stock complet de vaisselle (patrons nouveaux) vendu à bon marché. Une visite est sollicitée. En gros et en détail. Effets livrés domicile.

P. H. CHARRON  
Coin des rues Charles et du Pont, Hull.  
N. B.—Une salle spacieuse à la disposition du Public. 5-5-92-6m.

## Le remède de Pige pour le catarrhe

est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

EN VENTE CHEZ TOUTS LES PHARMACIENS, ou expédié par la poste contre paiement de 25 cts. par boîte. E. T. HASTING, Warren, Pa., U. S. A.

### NERVE BEANS

LES NERVE BEANS sont une nouvelle découverte qui guérit les cas les plus aggravés de Douleur Nerveuse, de manque de vigueur, et de virilité défective ; soulage également la faiblesse du corps ou de l'esprit en raison d'un excès de jeunesse. Ce remède guérit les autres traitements n'ont seulement pas apporté de soulagement. Vendu par les droguistes à \$1 le paquet ou \$5 par 6 paquets ou bien, envoyés par la poste sur réception du prix. LA JAMES MEDICINE CO. Toronto, Ont. Ecrivez pour pamphlet. Vendu à Hull par COOKE & HELMER.

### A VENDRE

Une maison bien confortable avec écurie, hangar et remises, ainsi que deux magnifiques lots propres à la culture du jardinage, comprenant plus de soixante arbres fruitiers et autres, situés sur la rue Wright (King's Road). Conditions de vente très faciles. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du

SPECTATEUR,  
154, rue Principale, Hull,  
Hull, 16 avril, 1892.



### Bureau de Poste de Hull ARRIVÉE ET DEPART DES MALLÉS

MALLÉS	ARRIVÉE						
	A.	M.	A.	M.	P.	M.	P.
Ottawa	7 15	10 50	1 15	4 30	7 45	11 00	1 15
St. Paul	7 30	11 00	1 30	4 45	8 00	11 15	1 30
Ottawa	7 45	11 15	1 45	5 00	8 15	11 30	1 45

MALLÉS	DEPART						
	A.	M.	A.	M.	P.	M.	P.
Ottawa	6 55	10 30	1 05	4 20	7 35	10 50	1 05
St. Paul	7 10	10 45	1 20	4 35	7 50	11 05	1 20
Ottawa	7 25	11 00	1 35	4 50	8 05	11 20	1 35

Les lettres destinées à l'étrangèrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des mailles précédentes.  
Heures du Bureau de 8 h. à 4 h. p. m.  
Manutention de la Poste et la Banque d'Épargne, de 9 h. m. à 4 h. p. m.  
Bureau de Poste de Hull } Maître de Poste.  
Mars 1892 }

### Bureau de Poste d'Aylmer ARRIVÉE ET DEPART DES MALLÉS

MALLÉS	ARRIVÉE						
	A.	M.	A.	M.	P.	M.	P.
Ottawa	10 00	12 30	3 30	6 00	9 00	11 30	2 00
St. Paul	10 15	12 45	3 45	6 15	9 15	11 45	2 15
Ottawa	10 30	13 00	4 00	6 30	9 30	12 00	2 30

Les lettres destinées à l'étrangèrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des mailles précédentes.  
Heures du Bureau de 8 h. à 4 h. p. m.  
Manutention de la Poste et la Banque d'Épargne, de 9 h. m. à 4 h. p. m.  
Bureau de Poste d'Aylmer } Maître de Poste.  
Mars 1892 }

### "LE SPECTATEUR"

Publie le mardi et le vendredi de chaque semaine, dans l'intérêt du parti conservateur et des classes laborieuses

ABONNEMENT  
Servi à domicile dans la ville.  
1 an \$2.00.—6 mois \$1.—3 mois 50 cts.  
A la campagne par la poste, 1 an \$1.  
Invariablement payable d'avance.

Dans Hull et Ottawa, on prend des abonnements payables au collecteur ou au bureau 25 centimes par deux mois.

ANNONCES  
Première insertion, la ligne Nonpareil 10c.  
Chaque insertion suivante... 5cts la ligne  
Une fois la semaine... 8 cts.  
Les annonces à long terme se traitent de 25 à 50 % de gré.

BUREAUX ET ATELIERS  
525 et 551, rue Principale, Hull, Q.  
N. PAGE,  
Propriétaire.

### Le docteur P. PHILIPPE

DE LA FACULTE DE PARIS.  
Médecine - Chirurgie  
SPÉCIALITÉ : MALADIES DES FEMMES,  
INFLAMMATIONS, TUMEURS, ETC.  
86, RUE BERRI, MONTREAL,  
Heures de consultations : 8 à 10 hrs  
a. m., 2 à 4 p. m., 8 à 9 p. m. Télé  
phone Bell 6659.

### N. TETREAU, Notaire.

No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL.

### MAJOR & de MARTIGNY AVOCATS

141, Rue Principale, Hull, P. Q.  
C.B. MAJOR. CAMILLE de MARTIGNY.

### Dr Alex. OUMET, MEDECIN et CHIRURGIEN,

111, rue Principale, Hull,  
Spécialité.—Maladies des femmes et des enfants, etc.

## Avez-vous besoin de PAPIER

Si oui, écrivez pour les prix aux moins à papier les plus considérables, et les plus parfaits en Canada.

## THE E. B. EDDY Co

HULL.  
11-5-92-1a.



### A VIS

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

### UNE SESSION De la Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction Criminelle dans la dite Province, sera tenue au Palais de Justice à Aylmer, dans le dit District d'Ottawa,

Vendredi, le dixième jour de Juin prochain, à dix heures de l'avant-midi.

En conséquence, je donne Avis à tous Magistrats, Juges de Paix, Coroners, Constables, Huissiers et autres ministres de la Justice dans le dit District, dont le devoir est d'assister à la dite cour du Banc de la Reine, d'être là et alors présents en personne pour faire ce qui leur sera ordonné.

LOUIS M. COUTLÉE,  
Bureau du Shérif } Shérif  
Aylmer, Mai 14, 1892 }

### Sirap de figue Laxatif

Le meilleur remède du Printemps  
GUERISON CERTAINE ET EFFECTIVE  
Préparé par  
COOKE & HELMER, etc.  
PARFUMS ! PARFUMS !  
Une spécialité. 2-5-92-1a

### Ouvrage de fantaisie — ET — PEINTURE DE FLEURS

Leçons de Peinture :— Matin, de 9.30 hrs. à 12.20. Après-midi, de 2 à 5 hrs.  
Les élèves prenant l'instruction pendant ces heures recevront 3 heures d'enseignement pour la modique somme de 50 centimes.  
Par leçons d'une heure, 25 centimes.  
196, RUE PRINCIPALE, HULL.

### Boulangerie Mécanique

MM. EWANS & NESBITT  
Desirent informer le public de Hull et des environs qu'ils ont fait l'acquisition de la boulangerie et des pétrins mécaniques de M. Ed. Landry, et qu'ils continueront comme par le passé à exploiter sur une vaste échelle cette industrie si bien commencée.

MM. EWANS & NESBITT ont fait subir d'importantes améliorations à leur boulangerie et répondront avec satisfaction à toutes les pratiques qui voudront bien continuer à leur accorder leur patronage.

### EWANS & NESBITT, — 130 RUE BREWERY, HULL. — 4-5-92-1a.

### D. C. SIMON,

Percepteur du Revenu Provincial.  
Auditeur, Comptable,  
Agent Général d'Assurances  
Sur la Vie, contre le Feu  
et les Accidents,  
Rue Alma. En face de l'Eglise  
HULL.